

RAPPORT D'ACTIVITES

2015

Nos adhérents

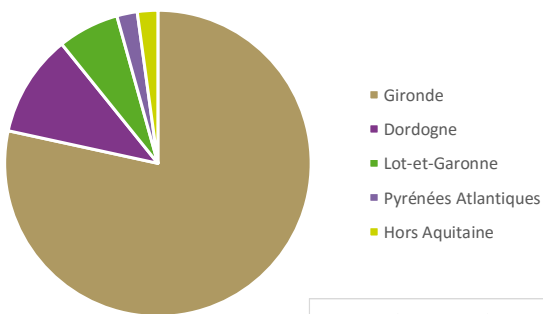
En 2015, 139 structures viticoles Bio étaient adhérentes du Syndicat des Vignerons Bio d'Aquitaine, représentant 146 domaines. Les adhérents sont situés dans tous les départements d'Aquitaine (à l'exception des Landes). La répartition géographique des adhérents reflète l'implantation du vignoble Bio dans la région.

139 adhérents

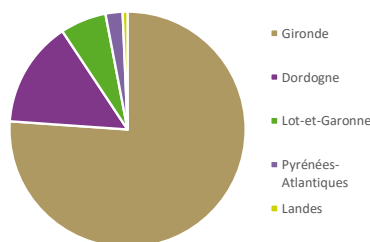
(+39% vs 2013)

39 appellations
génériques et IG

Répartition géographique
des adhérents du Syndicat

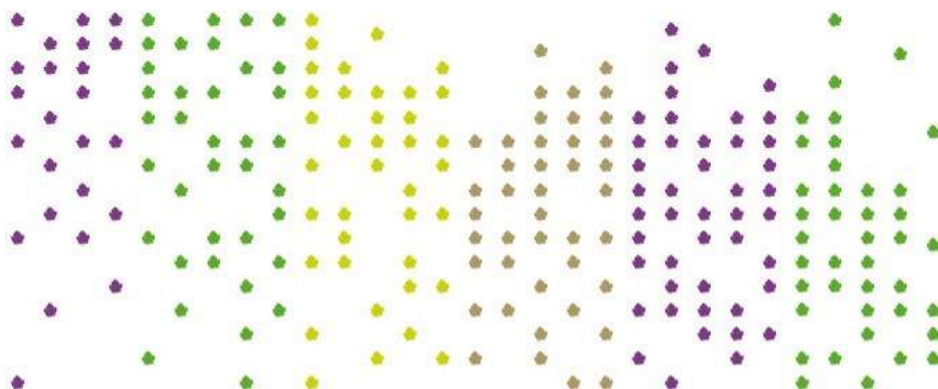
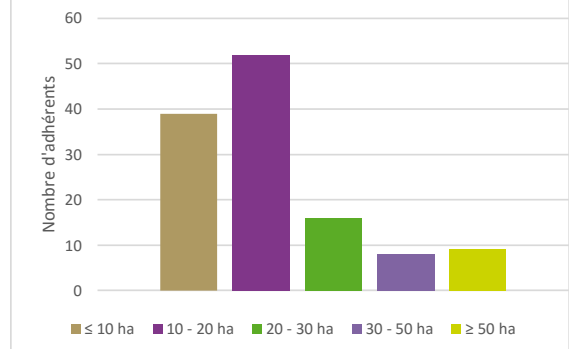


Répartition géographique du vignoble
Bio en Aquitaine



Le profil des adhérents est varié: la plus petite propriété cultive moins de 1 hectare, la plus grosse 143 hectares. Les adhérents produisent plus d'une quarantaine d'appellations, mais aussi des vins sous IG et des VSIG.

Taille des propriétés de nos adhérents



Sommaire

- Promotion
- Expertise
- Défense syndicale
- Vie interne



Stand French Organic Wines - Prowein 2015

Prowein (15 - 17 mars 2015)

Avec près de 46.000 visiteurs professionnels de la filière Vin, le salon professionnel PROWEIN (Düsseldorf) est devenu une place incontournable pour la commercialisation des vins, surtout sur les marchés internationaux.

Pour les vignerons Bio aquitains, cette présence au sein de PROWEIN se justifie d'autant plus que ce salon est organisé en **Allemagne, premier marché pour les vins Bio français**.

Un stand 100% Bio au cœur du Hall France

En 2015, **14 vignerons Bio aquitains** étaient présents sur le stand French Organic Wines organisé par le Syndicat pour le compte de la fédération nationale France Vin Bio. Au total, le stand accueillait donc 25 propriétés Bio. La nouvelle implantation du stand (Hall 11 consacré aux vins français et non dans la zone Bio) a permis de gagner en visibilité de manière très notable.

Des vins Bio également en dégustation

Les vins biologiques aquitains étaient également présents sur l'espace de dégustation libre Aquitaine. Par ailleurs, deux ateliers Vins biologiques ont été animés par l'Ecole du Vin de Bordeaux, avec beaucoup de succès.



100% des vignerons satisfaits de l'accompagnement SVBA



Un salon victime de son succès: difficile d'avoir plus d'espace pour organiser des animations

Le Concours EXPRESSION des Vignerons Bio



Concours Expression Bio 2015

59 vignerons Bio ont participé cette année au Concours Expression des Vignerons Bio d'Aquitaine, en présentant pas moins de 151 échantillons. L'objectif de ce Concours régional et 100% Bio est de permettre aux vignerons de mettre en avant la grande qualité de leurs vins.

21 médailles d'Or, 18 médailles d'argent et 5 médailles de bronze ont été attribuées par un jury composé d'une cinquantaine de professionnels de la filière. Les vins Bio médaillés étaient accessibles en dégustation libre à Vinexpo, au sein d'Expression Bio.

Les médailles ont quant à elles été officiellement remises aux lauréats par la Mairie de Bègles, lors du Marché Gourmand des Vins Bio.

La Soirée des Vignerons Bio (30 mars 2015)

A l'occasion de la semaine des Primeurs, 5.000 professionnels, venant d'une trentaine de pays, sillonnent les routes d'Aquitaine pour découvrir le nouveau millésime.

L'organisation d'une soirée dédiée aux vins biologiques aquitains permet d'affirmer à ces acheteurs potentiels que l'offre de vins Bio a, au regard de sa diversité et de sa qualité, toute sa place dans le cercle relativement fermé des dégustations Primeurs.

La Soirée des Vignerons Bio a regroupé, en 2015, **60 vigneron Bio** de la région, et a accueilli **380 visiteurs professionnels**.

Le bilan de cette soirée est donc très positif.



92% des exposants souhaitent reconduire l'évènement



A améliorer:
la signalétique



Le Marché Gourmand des Vins Bio (21-22 novembre 2015)

Malgré un contexte post-attentats très compliqué, le Marché Gourmand des Vins Bio a accueilli cette année plus de **1.300 visiteurs** (-15% vs 2014). La diversité et la qualité de l'offre, la **convivialité** de l'évènement sont des points très appréciés des visiteurs. A noter également que 75% des exposants ont rencontré des **professionnels**. Le panier moyen varie entre 870€ et 1.500€ (logiquement en baisse par rapport à 2014 en raison de la baisse du nombre de visiteurs).



Un évènement bien ancré dans les habitudes des visiteurs

Un Marché convivial, véhiculant une excellente image des vins Bio



La salle
(peu de parking, problèmes techniques croissants)

La restauration



Apéro Bio au Bar à vins du CIVB (3 juin)

Et aussi... Partenariats avec le FRAC Aquitaine,

Zoom sur...

VINEXPO 2015

Les 15 et 16 juin 2015
avait lieu la grande
dégustation

Expression Bio au
sein de VINEXPO.

Avec **130** vignerons
exposants, regroupés
sur 1.000 mètres carrés,
la dégustation
Expression Bio est
devenue

la vitrine Bio de
VINEXPO.



Expression Bio 2015

Expression Bio 2015 la vitrine Bio de Vinexpo

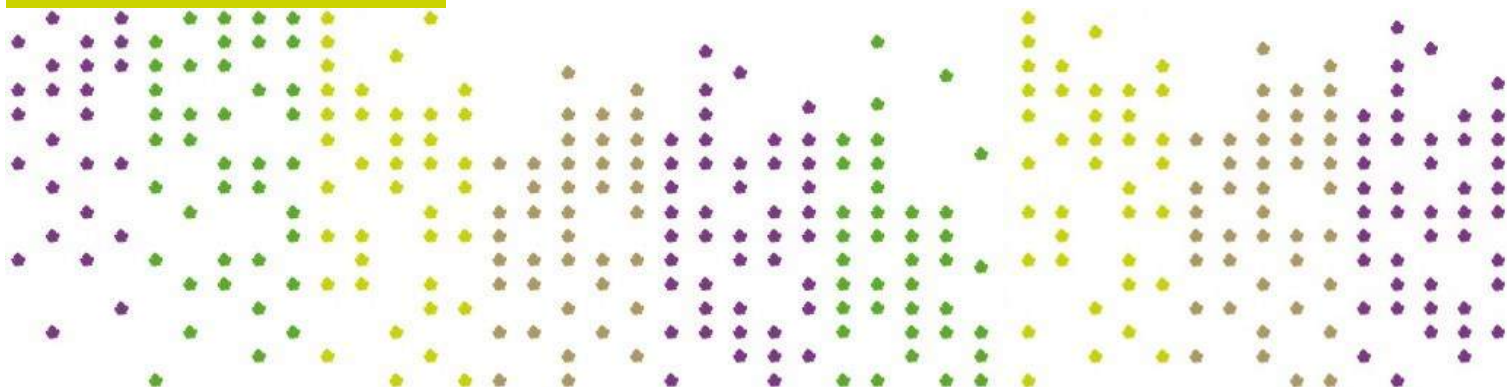
Depuis 2011, le Syndicat des Vignerons Bio d'Aquitaine a fait le choix d'entrer dans VINEXPO. La dégustation Expression Bio, jusqu'alors organisée en marge du salon (Halle des Chartrons, puis Base sous Marine) a, depuis cette date, fortement gagné en visibilité.

Une offre Bio diversifiée

Si les vignerons Bio présents sont **majoritairement originaires de la région Aquitaine**, Expression Bio souhaite proposer une large palette de vins biologiques français.

9 régions viticoles étaient ainsi représentées par les **130 vignerons Bio** exposants. Pour la première fois, des vignerons étrangers (Italiens) ont également été conviés à participer.

En regroupant une telle offre de vins Bio au Palais des Congrès, Expression Bio se veut la vitrine Bio de VINEXPO.



Un visitorat plus professionnel

Le nombre de visiteurs a augmenté de **+15%** entre 2013 et 2015. Sur les 1.135 visiteurs professionnels venus déguster pendant ces deux jours, 67% sont des acheteurs potentiels (le reste du visitorat étant composé de non acheteurs - institutionnels, journalistes, etc.).

Il existe deux grandes familles de visiteurs professionnels sur Expression Bio: les négociants, importateurs, commerce de gros, monopole et centrales d'achats (413 visiteurs), et les cavistes et le secteur HORECA (Hotel / Restaurant / Cafés) (207 visiteurs).

Les nouveautés...

Un espace de découverte des vins Demeter

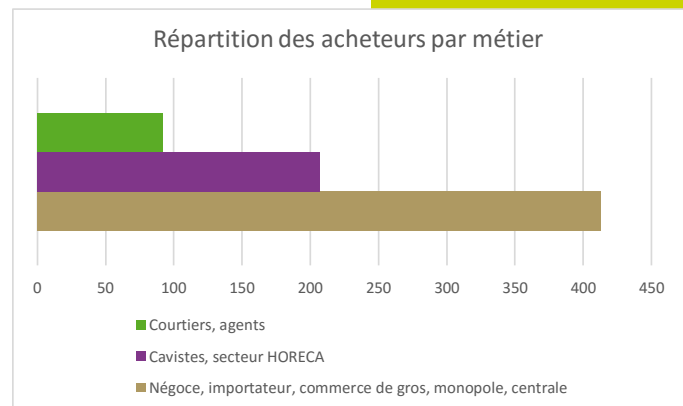
Un élargissement de l'offre aux vignerons d'Europe

Une communication renforcée

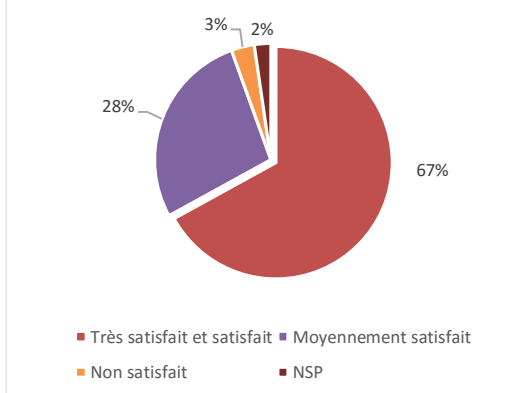
60% de prospects

Surtout, ces acheteurs potentiels étaient, pour 60% des vignerons présents, de réels prospects.

Expression Bio s'affirme donc comme l'occasion idéale d'élargir son fichier acheteurs, avec des professionnels venus pour le salon conventionnel VINEXPO et en recherche de complément de gamme. 67% des exposants sont donc satisfaits à très satisfaits de la qualité des acheteurs rencontrés.



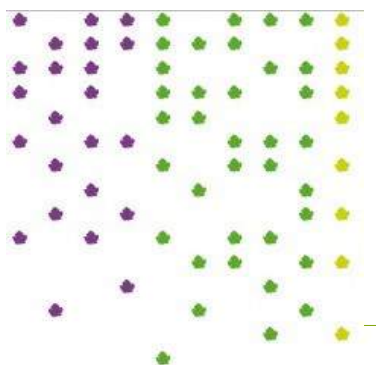
Etes-vous satisfait du visitorat ?



Un service de grande qualité

L'organisation proposée par le SVBA est saluée par tous les exposants.

80% se déclarent très satisfaits de la communication, fortement renforcée pour cette édition 2015. Un réel travail partenarial a pu être mis en place avec VINEXPO SAS, et les deux structures ont déjà entamé une réflexion pour optimiser l'organisation d'Expression Bio en 2017.



L'occasion d'être présent à VINEXPO à moindre coût et sur les 2 meilleurs jours de salon

Des acheteurs sérieux, fortement intéressés, et inconnus de 60% des exposants

Un espace lumineux et convivial qui plait aux visiteurs



Un Palais des Congrès encore mal identifié, une cohérence à améliorer avec le Parc Expo

La concurrence des OFF

Zoom sur...

l'accompagnement individuel

Depuis 2011, le SVBA propose à tous ses adhérents un accompagnement à la vinification.

En 2015, Stéphane a ainsi réalisé **262** visites de terrain entre le mois d'août et le mois d'octobre.

Objectif: proposer à chaque vigneron un **conseil personnalisé**, permettant d'atteindre son objectif **Produit dans le respect de la réglementation**.

Ces visites sont aussi l'occasion de faire le point sur les évolutions réglementaires, de partager la situation globale du vignoble Bio, et de présenter l'ensemble des actions du SVBA.

Ces visites sont programmées au long cours, à la demande des adhérents.

Elles s'accompagnent d'un **Message Vendanges**, adressé deux fois par semaine aux adhérents pour faire le point sur l'avancée de la maturité, zone par zone.

Diffuser l'information

Les documents d'information

Le SVBA met à disposition de tous ses adhérents de la **documentation réglementaire** (mieux comprendre le règlement Vinification Bio et ses subtilités), mais aussi de **l'information technique**: état des rendements en Aquitaine, pratiques œnologiques des vignerons Bio, fiches techniques sur la réalisation de pied de cuve, protocole de conservation des lies, etc.



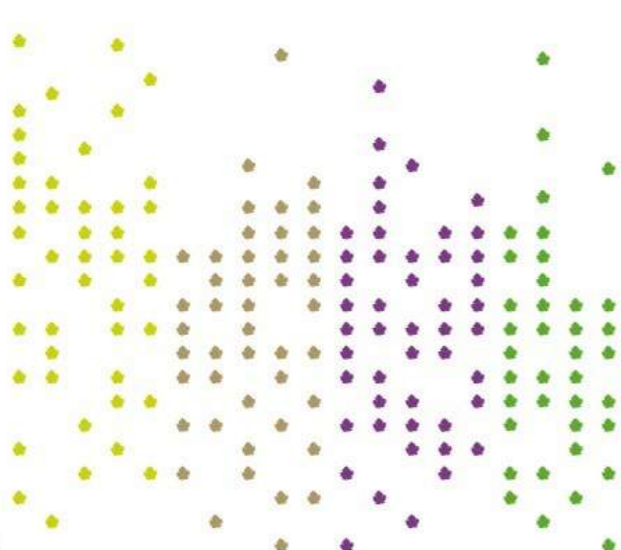
Présence sur les salons techniques

Les journées d'information et les conférences

Pour permettre à chaque vigneron d'accéder encore plus facilement à l'information technique, Stéphane propose également des journées d'information délocalisées, et intervient régulièrement au sein de conférences techniques (Millésime Bio, Vinitech, etc.). Ce format permet aussi de toucher un public plus large (conseillers, œnologues, etc.), potentiels vecteurs d'information.

La Commission technique

Chaque adhérent peut librement participer à la Commission technique, afin d'orienter l'action du SVBA sur des thématiques d'intérêt général. La Commission se réunit environ trois fois par an et propose un tour d'horizon de tous les sujets techniques en cours.



Les programmes d'expérimentation

Thématique Fermentation

Deux programmes d'expérimentation sont en cours depuis 2012 et se sont clos en 2015. Le programme national **Levains Bio**, associant l'ISVV, l'IVV, l'ITAB, le SVBA, etc. est un projet de recherche sur la diversité des populations de levure et bactérie, sur la fermentation indigène par pied de cuve et sur l'amélioration des processus de sélection pour les exploitations viticoles. Ce programme français est complété par un programme européen intitulé **WILDWINE**, qui a pour but d'améliorer la compréhension et l'utilisation des levures non saccharomyces, ainsi que l'utilisation de levains de plusieurs bactéries lactiques. Le SVBA et ses partenaires ont décidé de poursuivre ces recherches. 2016 sera consacrée dans un premier temps à la recherche de financements.

Thématique Résidus de pesticides

Depuis le programme national **SECURBIO**, au sein duquel le SVBA représentait la filière Vins Bio, le syndicat est devenu référent sur le sujet Vins Bio / Résidus de pesticides au niveau national. L'expérience acquise a donc pu enrichir de nombreux programmes de recherche en cours (le programme « **De la vigne au verre** », associant l'IFV, l'INRA de Colmar, le SVBA,...qui vise à comparer des parcelles Bio et des parcelles conventionnelles; le programme régional **Pesti Viti-Vini Dose** avec l'ISVV, etc.). Par ailleurs, le SVBA a poursuivi, avec ses partenaires (IFV, ISVV, ITAB, InterRhône...), sa recherche de financement pour pouvoir monter un nouveau programme de recherche sur la question des résidus de pesticides, dans la continuité du travail entrepris au sein de SECURBIO.

Comparaison d'itinéraire et méthode hollistiques

Présent dans le programme national FAM « **De la vigne au verre** » qui consiste à comparer des itinéraires bio, biodynamique et conventionnel pour adapter les pratiques de vinification, le SVBA est en charge du volet Aquitain. Sa mise en place est réalisée sur le lycée viticole de Montagne Saint-Emilion. Ce programme comporte également un volet d'évaluation et de comparaison des méthodes globales d'analyse (cristallisation sensible...).

Réalisation d'un Pied de cuve

Mise en place

- Recueillir 10 jours avant le démarrage des levures disponibles de votre parcelle (20L/20L en fût fermant rapidement)
- Possibilité d'ajouter du miel ou du sucre de raisin
- Le pied de cuve est conservé dans un fût fermé à l'air libre au frais (10°C) jusqu'à la mise en place de la levure
- Le pied de cuve est conservé dans un fût fermé à l'air libre au frais (10°C) jusqu'à la mise en place de la levure

Fermentation

- Choisir le matériel de démarrage qui peut être plus ou moins adapté à votre matériel (fût, cuve, etc.)
- Choisir un volume de 10L de fût ou de cuve
- Choisir un volume de 10L de fût ou de cuve
- Choisir un volume de 10L de fût ou de cuve
- Choisir un volume de 10L de fût ou de cuve

Incorporation

- Le pied de cuve est incorporé dans le moût de la parcelle
- Le pied de cuve est incorporé dans le moût de la parcelle
- Le pied de cuve est incorporé dans le moût de la parcelle
- Le pied de cuve est incorporé dans le moût de la parcelle

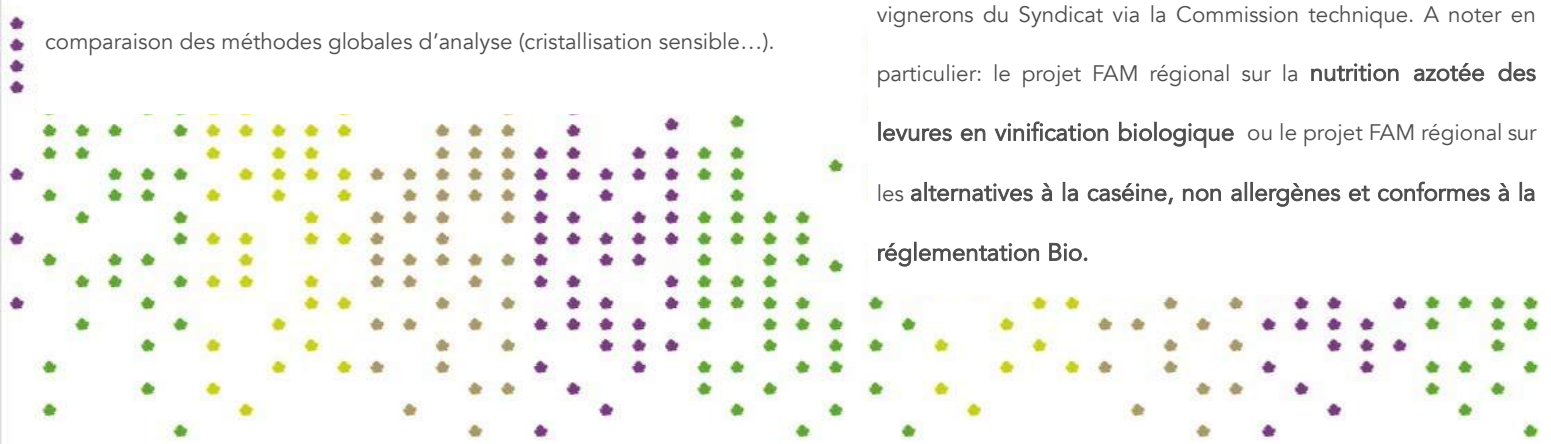
Ateliers premiers essais en indigène

- Pour les parcelles qui utilisent l'indigène en fermentation indigène et qui ne peuvent pas être en contact avec le pied de cuve
- Pour les parcelles qui utilisent l'indigène en fermentation indigène et qui ne peuvent pas être en contact avec le pied de cuve
- Pour les parcelles qui utilisent l'indigène en fermentation indigène et qui ne peuvent pas être en contact avec le pied de cuve

SVBA - SYNDICAT NATIONAL DES VITICULTEURS BIOLOGIQUES

Suivi des projets au niveau national

A travers son technicien qui est également en charge de l'œnologie pour l'Institut technique de l'Agriculture Biologique (ITAB), le SVBA suit l'ensemble des projets développés en France et en Europe sur l'œnologie Bio. Ces travaux sont restitués aux vigneron du Syndicat via la Commission technique. A noter en particulier: le projet FAM régional sur la **nutrition azotée des levures en vinification biologique** ou le projet FAM régional sur les **alternatives à la caséine, non allergènes et conformes à la réglementation Bio**.



Informer...

En 2015, le SVBA a créé deux documents à destination de ses adhérents: un **poster**, qui reprend les conclusions du premier travail mené en 2013 sur les coûts de production et la formation du prix; et une plaquette intitulée « **Mieux comprendre le consommateur de vins Bio** », qui met en avant les attentes des consommateurs de vins Bio.



Ce travail de diffusion d'information a été complété par des **réunions de terrain**, organisées en octobre, afin de faire le point sur le rendement probable des vigneron Bio en 2015 et d'en déduire les possibles **coûts de production**. Une quarantaine de vigneron ont ainsi pu être sensibilisés.



...et former

Une dizaine de vigneron ont participé, en début d'année 2015, à la formation proposée par le SVBA en partenariat avec DIAPASONIA, formateur spécialisé sur les produits Bio et les magasins spécialisés. Une occasion d'améliorer encore ses techniques de vente.

Structurer la filière et améliorer les outils de connaissance

Le SVBA, en partenariat avec ARBIO Aquitaine et la Chambre d'agriculture, travaille à la mise en place d'un **observatoire de la filière viticole Bio**. Cet outil doit permettre d'établir les volumes de vins Bio (et en conversion), appellation par appellation. Les coûts de production sont également étudiés.

Par ailleurs, de plus en plus de vigneron Bio souhaitent connaître les **prix pratiqués en vrac**. Une demande technique a donc été transmise aux interprofessions. Parallèlement, le SVBA a mis en place, avec la Chambre d'agriculture de la Gironde, un premier **Observatoire des prix à la consommation**. Cet observatoire sera élargi aux vins aquitains, et complété dès l'année 2016.

Enfin, la Commission Viti-vinicole d'ARBIO Aquitaine, qui réunit le SVBA, les caves coopératives et les négociants continue le travail de dialogue et de structuration entrepris depuis cinq ans.

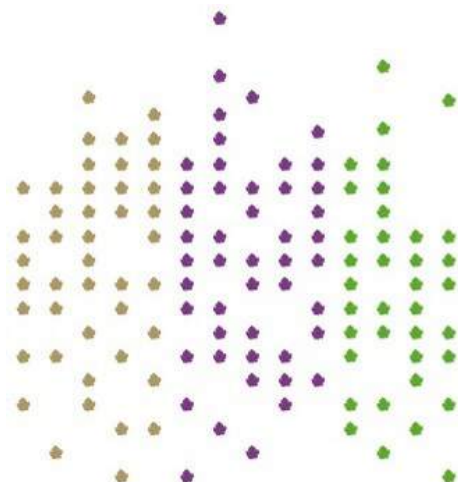
Zoom sur...

la sensibilisation des acheteurs

En début d'année 2015, le SVBA a publié une **Lettre ouverte** aux acheteurs de vins Bio (professionnels et consommateurs), pour que cesse la **spéculation à la baisse sur le prix des vins Bio**.

Cette démarche a eu de nombreuses **retombées médiatiques** (plus d'une dizaine d'articles dans Sud-Ouest, Vitisphère, etc., ainsi qu'un reportage sur France3).

Surtout, elle a permis de rencontrer l'Union des Maisons de négoce de Bordeaux Libourne, et d'entamer un **dialogue avec les négociants** que le marché des vins Bio. Ce dialogue se concrétisera en 2016 par des actions de sensibilisation encore plus ciblées.



Porter la voix des vignerons Bio aquitains

dans les instances Bio régionales

Le SVBA est membre du Comité régional Bio depuis sa création en 2006. Cette instance, pilotée par le Conseil régional et la DRAAF, est chargée d'élaborer la politique en faveur de la Bio dans la région Aquitaine.

En 2015, le SVBA a obtenu, grâce à un travail collaboratif mis en place au sein d'ARBIO Aquitaine (dont le SVBA est administrateur), que l'**aide au maintien** soit ouverte à tous, quelle que soit l'année d'entrée dans la Bio (et pas uniquement aux nouveaux convertis). Cette aide « de reconnaissance » nous semblait devoir être proposée à tous, y compris à ceux qui ont fait le choix de la Bio bien avant la mise en place de subventions ! Cette année, le SVBA a également participé au travail d'évaluation de la politique régionale Bio.



SVBA
VIGNERONS BIO D'AQUITAINE

dans les instances Bio nationales

Le SVBA participe aux réunions de synergie proposée par l'Agence Bio, lors desquelles tous les représentants régionaux se réunissent pour faire le point sur la filière viticole Bio française. Le SVBA est également administrateur de France Vin Bio. En 2015, deux actions d'envergure ont été entamées par la fédération nationale: une **étude prospective de la filière Vins Bio** à horizon 2030; une action de **lobbying** vis-à-vis des instances européennes pour obtenir une réglementation Vinification Bio en phase avec les attentes des vignerons Bio français. Une belle réussite, puisque la Commission européenne a annoncé le report de la révision des trois techniques physiques à 2018! A noter enfin que le SVBA propose son **expertise en matière de Vinification** au sein de l'ITAB.

Mémo:

nos réussites en 2015

Une aide au maintien pour tous, quelle que soit l'année d'entrée dans la Bio

Un report de la modification de la réglementation Vin Bio

L'engagement d'une réflexion sur l'avenir de la filière Vin Bio

dans les instances Vins

Le SVBA participe aux réunions de la Chambre d'agriculture, du RESAQ Viti Bio, de la Fédération des Grands Vins de Bordeaux. Il a été élu, en 2015, administrateur du cluster Inno'Vin, car pour nous, la Bio est forcément porteuse d'innovation !

Vous défendre

L'une des missions du SVBA est de **défendre chacun d'entre vous** lorsqu'il est confronté à un problème technique, réglementaire, etc. En 2015, une quinzaine de cas de médiation ont ainsi été réalisés sur des thématiques aussi diverses que l'étiquetage, les dégustations label, les relations avec la SAFER, etc. A souligner aussi: notre action pour **défendre l'utilisation du terme Bio** et lutter contre la fraude; l'exercice de notre **droit de réponse** en cas d'articles négatifs sur le vin Bio.

Pour mieux vous représenter, le SVBA est membre de:



(re) Définir le projet syndical

Le SVBA s'est fortement développé ces dernières années, passant de 70 à près de 140 adhérents, de deux à quatre salariés, développant de nouvelles missions (expertises techniques et économique). Le temps du recul était donc venu, afin de clarifier les missions et le positionnement du Syndicat. Un dispositif local d'accompagnement a donc été mis en place en fin d'année 2015, grâce auquel les principes de l'action du SVBA ont été plus clairement définis par le Conseil d'administration. Notre souhait pour 2016: finaliser ce travail de réflexion et vous le soumettre, afin de continuer à construire la maison commune !



Ré-organiser l'équipe



Christine ARDOUIN

Fin d'année 2015, Monique a pris sa retraite après plus de dix ans de bons et loyaux services au poste Secréariat / Comptabilité / Organisation du concours. Elle a été remplacée en janvier 2016 par Christine ARDOUIN. La réflexion menée fin d'année 2015 sur le cœur de missions du SVBA doit également aboutir à décharger un peu l'équipe actuelle, en limitant notamment son intervention aux seuls adhérents du Syndicat. Equité oblige !



Se projeter sur le nouveau territoire régional

Le SVBA a rencontré à plusieurs reprises les vigneronnes de Poitou-Charentes, et notamment l'association VitiBio Poitou Charentes. L'idée: s'adapter au nouveau territoire administratif, tout en restant proche du terrain. Des partenariats devraient être conclus en ce sens avec le réseau des Agrobio, ainsi qu'avec Vitibio Poitou-Charentes. Sans attendre, les actions de promotion 2016 ont déjà été proposées aux vigneronnes de la Grande Région.



Anne-Lise GOUJON, présidente

Une année intense

J'ai été élue à la présidence du Syndicat au mois de mars 2015. J'en connaissais déjà bien le fonctionnement, puisque j'étais vice-présidente depuis trois ans.

La physionomie du Syndicat a beaucoup changé depuis sa création. D'un groupe de copains, le Syndicat est devenu une structure reconnue pour son expertise en matière de vins Bio, dans la région mais aussi au niveau national. Les actions de promotion se sont aussi fortement professionnalisées.

Je pense que le défi qui nous attend maintenant, c'est de garder notre âme. Le Syndicat a été construit par des vigneronnes Bio et pour des vigneronnes Bio. Le travail de réflexion que nous avons entrepris cette année doit nous permettre de mieux affirmer nos valeurs, mais aussi les limites de notre action. Ce que nous faisons, nous voulons le faire bien. Et pour ça, il faut aussi expliquer que nous ne pouvons pas tout faire !



Nous contacter

Pour mieux connaître nos actions, n'hésitez pas à nous contacter !

Le Syndicat des Vignerons Bio d'Aquitaine est ouvert du lundi au vendredi, de 9h 13h et de 14h à 17h.

Nous joindre: 05 57 51 39 60

contact@vigneronsbio-aquitaine.org

Suivez également nos actualités sur Facebook !